

A l'aveuglette dans la vie suivante

Hivernage 2008-2009

De El Kantaoui à Malte



A mes fils Eric-Gérald et Marc-Philippe.

A Arlette

A toutes celles et ceux, connus et inconnus, qui ont suivi ce voyage
au jour le jour sur Internet.

© Pierre Lang, 2008-2009

Ce carnet est soumis à la législation sur les droits d'auteur.

Tous droits réservés pour tous pays.

Editeur responsable : Pierre Lang, Avenue Clémentine 10, B-1190 Bruxelles

www.thoe.be

Sommaire

Introduction	5
Avertissement	5
Droit d'utilisation limité	5
Carte	6
Arrivée à El Kantaoui (2008)	7
Autre monde, autre “way of live”	7
Machines à sous dans les murs des banques	8
Fausse économie	8
Explorateur en herbe	8
Cybercafés : DANGER !	8
Procédure pour la marina	9
Procédure pour la Douane	10
Sousse	12
El Kantaoui (suite)	15
Amarrage : « Do it yourself »	16
Marketing touristique	18
Le soleil n'a pas de prix	19
Méfiance !	20
Amarrage (suite)	20
La méthode du harcèlement	21
Il n'y avait qu'à re-re-re-demander !	22
Aéroport de Monastir	23
Pauvre Tunisie !	24
Retour à El Kantaoui (2009)	25
Faits d'hiver	25
L'épilogue des histoires s'écrit avant leur commencement	26
Dermatologie	27
Bienvenue à bord !	28
Développement durable	29
Emplettes à Hammam-Sousse	30
Thoè vu du ciel	31
Rallye photo	32
Flagrants délits de dénis	32

Escapade à Monastir	33
Tempête millésime 2009 number one	35
Non assistance à personne en danger	38
Les hommes au bistrot	40
Super supérette	40
Adieu le Far South	41
Je n'ai pas de rêve	43
Bruits de pontons, mauvaise langue ou jamais deux sans trois ?	43
Les petits plaisirs des louages	45
Dernier marché	45
Petite sociologie des affiches	46
Thoè et moi, on s'en va demain matin	46
Post scriptum	47
Passagers clandestins	48
Malte	49
De El Kantaoui à Malte	49
Blue Lagoon	50
Marsaxlokk (Malte)	50
Salade de menthe au radis	51
La grippe maltaise en solitaire ? Pas top !	52
L'âme de Malte	53
Autoportaits	54
Super. Faites le plein de gasoil de Sarafsa !	62
Badaboum	63
Annexe I – Navigation, ports, marinas & mouillages	64
Annexe II – Lettre à la marina	65
Annexe III – Documents	69
Douane	69
Libre pratique	71
Immobilisation	73

Introduction

Ce carnet fait chronologiquement suite au carnet « Sicile » et fait la jonction entre les saisons 2008 et 2009. Thoë a hiverné quelques mois à El Kantaoui, à quelques kilomètres au nord de Sousse et Monastir, sur la côte est tunisienne, avant de se remettre en route vers la Grèce.

Avertissement

CE CARNET DE VOYAGE N'EST PAS UN GUIDE DE NAVIGATION.

Les informations concernant la navigation sont à considérer comme une expérience vécue par l'auteur avec toutes les erreurs de perception et les aléas favorables ou défavorables que cela peut comporter.

L'auteur ne pourrait en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation qui serait faite des informations que ce carnet de voyage contient. Si le lecteur utilise une information quelconque de ce carnet pour naviguer, il le fait à ses propres risques et périls et assume l'entière responsabilité pour les dommages et blessures éventuels causés aux biens et aux personnes.

Texte technique

Cette présentation-ci, sur fond grisé, indique qu'il s'agit d'une partie plus technique concernant plus spécifiquement la « navigation ». Il n'intéressera peut-être pas le lecteur non averti.

Droit d'utilisation limité

- » **Droits d'auteur.** Comme tout livre écrit par un auteur et publié par un éditeur, ce livre est protégé par les législations en vigueur sur les droits d'auteurs.
- » **Lecture.** Vous pouvez lire ce livre électronique (eBook) sur autant d'ordinateurs que vous voulez à condition que ces ordinateurs vous appartiennent, et conserver une copie de sauvegarde. Vous ne pouvez pas installer cet eBook sur d'autres ordinateurs, que ce soit de manière temporaire ou permanente.
- » **Copie imprimée.** Vous pouvez conserver ce livre sous forme imprimée **EN UN SEUL EXEMPLAIRE**. Si cet exemplaire est abîmé, vous pouvez l'imprimer de nouveau, à condition de détruire le premier.
- » **Transmission limitée.** Comme un livre imprimé acheté en librairie, vous pouvez prêter votre copie imprimée à un tiers, pour une durée maximum de deux semaines. Ni vous ni lui ne pouvez en faire de copie par quelque moyen que ce soit. Vous ne pouvez ni la donner, ni la louer, ni la vendre.
- » **Interdiction de transfert.** Vous ne pouvez pas transférer ce livre à un tiers, ni sous forme imprimée, ni enregistré sur un support matériel (CD-ROM, DVD, support magnétique, disque dur, clef ou carte mémoire, microfilm, etc.) ni via un réseau informatique ou Internet (Email, FTP, transfert de fichier, etc.). Vous ne pouvez pas mettre ce livre à disposition d'autres utilisateurs sur un serveur de fichiers, sur un site ou un serveur Internet, sur un forum d'utilisateurs, etc. Vous ne pouvez donc pas prêter cet eBook sous forme électronique.

Carte



Notre itinéraire jusqu'en Tunisie

Arrivée à El Kantaoui (2008)

Autre monde, autre “way of live”



21 octobre. Pantelleria / El Kantaoui. Parti à 1h GMT.

En milieu d'après-midi, une dorade coryphène d'environ 60 cm s'accroche à 5/5,5 nœuds au bout de la ligne de traîne, à 15 milles d'El Kantaoui (70 mètres de fond). Le leurre est un poulpe acheté tout fait, très cher, monté sur un court bas de ligne. J'avais vu la chasse s'organiser alentour depuis quelques milles. Les petits poissons essayaient de sauver leurs écailles.

Nous sommes arrivés à El Kantaoui à 17h, juste au coucher du soleil (85 milles parcourus à 5.3 nœuds de moyenne).

Contrôle de police. Un policier vient au bateau et me demande de l'accompagner au bureau. La porte du ponton est fermée à clef. Il sort sa carte de crédit de son portefeuille et débloque le pêne de la porte. Il me dit : « je la laisse ouverte, pour quand vous revenez... ». Au bureau, cela a duré moins longtemps que chez nous quand on va déposer une plainte. Et le formulaire à compléter est moins copieux que dans certaines marinas sud européennes.

Contrôle douanier. Un douanier me raccompagne au bateau. Il me dit « vous saurez dresser la liste de tout le matériel qu'il y a à bord ? ». Je me dis « aille, la comédie commence ! » tout en répondant avec un imperceptible hochement de tête comme j'en ai le secret, voulant signifier « vous ne vous imaginez pas tout ce qu'il y a à bord ! ».

Arrivés au bateau, il sort un formulaire imprimé recto verso énumérant tout l'équipement possible et imaginable. Il faut compléter le nombre et la marque de chaque appareil. Je l'ai remplie en deux minutes, hyper complet. Il n'avait jamais vu quelqu'un s'acquitter de cette formalité aussi vite et avec autant de zèle ! Puis il est parti sans demander son reste (en Arabe, « reste » se traduit « bakchich »). Le parcours du combattant d'entrée en Tunisie a duré une demi-heure... Je dois avoir une bonne tête !

22 octobre. Le commandant de la capitainerie me demande une copie de ses e-mails car Thoè n'est pas enregistré dans l'ordinateur et me demande de revenir demain. C'est la même procédure pour d'autres équipages de rencontre.

La dorade coryphène est un poisson très coloré jaune fluo et vert, brillant, tacheté. Cette couleur s'estompe malheureusement rapidement après la capture. Sa chair est délicieuse. Nous l'avons préparée avec un copain de rencontre. Jean-Paul a tiré les filets et les ai cuits comme des steaks, avec un filet de citron et des pommes de terre rissolées. Miam miam !

23 octobre. La secrétaire de la capitainerie consulte les e-mails échangés et me demande de repasser plus tard pour fixer la place définitive de Thoè. Ces allées et venues ne l'empêchent pas de me demander de payer les cinquante pour cent restant rubis sur l'ongle : « on paye le solde à l'arrivée du bateau ». Finalement, la douane et la police, dont on m'avait venté les interminables tracasseries, sont mieux organisés et plus rapides que la capitainerie... Pourvu que cela dure !

A la laverie, où je me présente avec du linge pour trois machines, un autre client est occupé à laver son linge sale avec le

personnel. Hier il a payé sa lessive en la déposant sale. Quand sa femme est venue chercher le linge propre, on lui a demandé de payer de nouveau.

Machines à sous dans les murs des banques

Ensuite, j'ai voulu retirer 300 dinars d'un distributeur de la BIAT (Banque Internationale Arabe de Tunisie). J'ai reçu le ticket de débit mais pas les billets. J'avais pourtant demandé le contraire ! Réclamation. J'ai passé une heure dans l'agence de banque pour m'entendre dire que la caisse du distributeur était équilibrée. Qu'il n'y avait pas 300 dinars de trop et qu'il fallait réclamer à ma banque si j'étais débité de la somme que je n'avais pas reçue. Affaire à suivre... Cela me fera une occupation, de retour à Bruxelles. Parole d'homme contre parole de robot. A qui fera-t-on confiance ?

Fausse économie

La secrétaire de la capitainerie, m'a dit que si on a un bateau à l'année ici, Tunisair applique le « tarif résidents », plus avantageux. Elle me fera une attestation avec cachet du port et téléphonera à Tunisair quand je serai décidé de ma date de départ. Je consulte www.tunisair.com. Je trouve le 4 novembre, pour un montant de 447,5 dinars. La secrétaire téléphone à Tunisair (malgré que subitement, selon elle, Tunisair ne réponde jamais au téléphone) et obtient (à la première sonnerie) un prix résident extrêmement intéressant: 427,5 dinars ! Il s'en est donc fallu de peu que je fasse, grâce à elle, un trajet éclair en taxi à Sousse à 10 ou 20 dinars pour économiser 10 ou 20 dinars.

Explorateur en herbe

Quand on débarque ici, on se demande si un autre étranger est déjà venu avant soi. Tout semble être à l'avenant. L'indigène semble réapprendre tout à partir de zéro à chaque nouvelle visite. Dans un premier temps, croyant débarquer dans une région comparable à la nôtre, on se sent un peu dans la peau d'un cobaye. Mais ensuite, si on s'adapte, on attrape le sentiment d'être un explorateur foulant pour la première fois une terre inconnue, prêt à planter son drapeau national sur une hauteur pour annexer la région au nom de son souverain. On se sent dans la peau de James Cook débarquant dans une île inconnue en 1770. Les « Naturels » (les « Indigènes » dans son vocabulaire), découvrant des hommes différents d'eux, font de leur mieux pour satisfaire avec anticipation le moindre de leurs désirs, avec une maladresse pleine de spontanéité et de naïveté.

Cybercafés : DANGER !

26 octobre. Ma clef mémoire USB a hérité de virus (déjà 4 identifiés). Après investigation des dates trouvées dans des dossiers suspects, il semble que le virus ait sauté sur ma clef USB à Pantelleria. Sauf erreur, c'est la première fois que je l'utilisais dans un cybercafé. Il infecte donc le système depuis le 10 octobre... Une seconde contamination plus récente viendrait certainement du « Golf Residence » à El Kantaoui.

Voilà une raison de plus d'avoir Internet à bord et d'éviter de traîner son PC dans des endroits mal famés ou d'aller dans les cybercafés avec sa propre clef USB. Elle entrerait propre et sortirait sale. De toute façon, il faut un anti-virus à jour (mes connexions GSM et satellite ne permettaient pas de télécharger de gros volumes, et le mien était vieux de 6 mois.

Je pense que l'anti-virus (mis à jour ce matin) ne les a pas tous trouvés. J'ai déjà perdu des heures à scanner mes multiples disques durs. Le logiciel de gestion d'imprimante continue de provoquer des erreurs.